

1- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

NOM DU PRODUIT ACIDE FLUOZIRCONIQUE 45 %

UTILISATION DE LA SUBSTANCE : Traitement de surface, galvanoplastie..

FOURNISSEUR SODEREC

Adresse Chemin de la Quincaillerie ZA les Tomples
26700 PIERRELATTE
FRANCETéléphone 04.75.96.80.99
fax 04.75.98.42.50Site internet pour téléchargement des FDS : www.soderecfluor.comCorrespondant REACH : pjplaneille@soderecfluor.com

APPEL D'URGENCE ORFILA 01.45.42.59.59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Toxicité aiguë, catégorie 4, inhalation

H332 : Nocif par inhalation

Toxicité aiguë, catégorie 4, dermale

H312 : Nocif par contact cutané

Toxicité aiguë, catégorie 4, oral

H302 : Nocif en cas d'ingestion

Corrosion cutanée, catégorie 1B

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Irritation respiratoire, catégorie 3

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

Irritation oculaire, catégorie 2

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

Classification CE

C, Corrosif, R34

Risques pour l'homme

Corrosif et nocif si ingéré. L'acide fluozirconique libère des vapeurs très irritantes pour les voies respiratoires et les yeux.

Risques pour l'environnement

Ne pas verser dans les égouts ni dans les eaux de surface.
Epanchage accidentel en milieu aquatique provoque une baisse de pH.
Effets locaux en raison des caractéristiques corrosives.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

CAS	CE	Nom	Classification GHS	%
12021-95-3	234-666-0	Acide fluozirconique	Corrosion cutanée, catégorie 1B, H314	45
7664-39-3	231-634-8	Acide fluorhydrique	Toxicité aiguë, cat. 2, inhalation, H330 Toxicité aiguë, cat. 1, dermale, H310 Toxicité aiguë, cat. 2, oral, H300 Irritation oculaire, cat. 2, H319	< 1

CAS	CE	Nom	Classification CE	R :	%
12021-95-3	234-666-0	Acide fluozirconique	C	R 34	23 à 45
7664-39-3	231-634-8	Acide fluorhydrique	Xn	R20/21/22 - 36/37/38	< 1

4- PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau*	Enlever les vêtements contaminés et laver les zones exposées à l'eau courante pendant 20 minutes.
Contact avec les yeux*	Rincer l'œil à l'eau courante pendant 20 minutes.
Ingestion*	Ne pas faire vomir, transporter d'urgence le blessé à l'hôpital.
Inhalation*	Eloigner l'accidenté de la zone d'exposition. Fournir de la ventilation. En cas de difficultés respiratoires, oxygène peut être administré ponctuellement.
Moyens d'intervention locaux	Nécessité d'installer une douche et un lave œil près des postes de travail.

* après les premiers soins, consulter un médecin.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	CO ₂ , eau.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Cela dépend de l'environnement
Danger particulier résultant de l'exposition à la substance /préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits	Le produit n'est pas combustible Possibilité de dégagement de gaz toxique et corrosif sous l'effet de la chaleur Action corrosive sur de nombreux métaux avec libération d'hydrogène : risque d'explosion
Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu.	Uniquement pour le personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie : système de respiration autonome et vêtements adéquats En cas d'incendie, évacuer les lieux rapidement.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Eloigner les personnes non concernées des lieux et ventiler. Porter des équipements anti-acide appropriés, des lunettes de sécurité et un appareil respiratoire autonome.
Précautions pour la protection de l'environnement	Obturer les bouches d'égouts, soupiraux.
Nettoyage	Pomper le liquide, puis absorber le produit restant par du sable ou de la terre. Diluer à grande eau et neutraliser (carbonate de calcium ou de soude ou chaux éteinte).
Récupération	Recueillir le produit dans des emballages hermétiques (éviter verre, métaux), en PTFE, polyéthylène.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE**MANIPULATION**

Utiliser des hottes aspirantes.
Manipuler avec précaution pour éviter des dispersions accidentelles, des éclaboussures et la libération de fumées. Eviter les contacts avec des métaux susceptibles de réagir entraînant la libération d'hydrogène.

STOCKAGE

Mesures techniques	Le sol des locaux sera aménagé de manière à permettre la récupération ou la neutralisation de tout le produit qui pourrait se répandre en cas de fuite.
Conditions de stockage	Les récipients seront étiquetés et maintenus fermés, conservés dans un endroit bien ventilé, frais et sec, à l'écart de tout danger d'inflammation et de matières susceptibles de réagir.
Matériaux recommandés	Polyéthylène.
Matériaux à éviter	acier, verre, cuivre, aluminium.
Contraintes spécifiques	Consignes de stockage et de manipulation applicables aux liquides et gaz corrosifs et toxiques.

UTILISATION(S) PARTICULIERE(S)**8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

VALEUR LIMITE D'EXPOSITION

2.5 mg fluor/m³

CONTROLE DE L'EXPOSITION

Ventiler les postes de travail.

Protection respiratoire

Masques ou appareils respiratoires approuvés ou recommandés pour les acides, selon les conditions de travail.

Protection des mains

Gants en néoprène ou en caoutchouc, nitrile ou butyle anti-acide.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité ou masque facial. Lentilles de contact proscrites.

Protection de la peau

Combinaison adéquat pour les acides.

Protection des pieds

Bottes en caoutchouc.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique

Liquide

Couleur

Presque Incolore, limpide

Odeur

Très irritant

pH

Acide

Température de fusion

N/A

Température d'ébullition

>100 C.

Inflammabilité

Non inflammable, non explosif

Pression de vapeur

N/A

Masse volumique (g/ml à 20°C)

1.5 environ

Solubilité

Soluble dans l'eau

10- STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité du produit

Stable dans les conditions normales.

Conditions à éviter

Exposition à la chaleur

Matières à éviter

Réagit avec de nombreux métaux en libérant de l'hydrogène.

Réagit vigoureusement avec les bases et oxydants

Réagit avec de nombreux métaux, verre, et sels d'acides faibles

Produits de décomposition dangereux

Hydrogène, vapeur toxique d'acide fluorhydrique (fluorure d'hydrogène)

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus sur la santé :

Inhalation, exposition au brouillard
et aérosols

L'acide fluozirconique est irritant pour le système respiratoire et les yeux.
Peut causer un œdème pulmonaire.

Ingestion
Contact avec la peau

De graves brûlures sont à prévoir. Peut causer une hypocalcémie fatale.
L'acide fluozirconique provoque des brûlures des tissus. L'importance
des brûlures en cas de projection sur la peau est dépendante de la durée
de contact.

Contact avec les yeux

Les solutions concentrées sont corrosives, pouvant entraîner de graves
lésions oculaires et des dommages permanents.

Toxicité aiguë

OSHA Limite d'exposition permissible (PEL) : 2.5 mg/m³ (Fluor)
ACGIH Threshold Limit Value (TLV) : 2.5 mg/m³ (Fluor)

Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique

Pas de données disponible

Signes et symptômes d'exposition :

Ingestion
Contact avec la peau
Contact avec les yeux
Organes

Douleurs stomacales très vives
Douleurs, irritations rouges
Douleurs, larmoiement, irritations et rougeurs
Causes des lésions sur : les voies respiratoires, peau, œil.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité

Pas de données disponible

Mobilité

Pas de données disponible

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponible

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponible

Remarques

Du fait des propriétés acides de la substance, une brusque baisse de pH
se produira en cas de dispersion accidentelle. Des effets néfastes locaux
sont envisageables.

Ne pas rejeter dans le milieu naturel. Pour les rejets, neutraliser et se
conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination des résidus du produit	Ne pas éliminer la substance dans les égouts. Conserver les résidus dans des récipients adaptés pour traitements ultérieurs.
Elimination des emballages souillés	
Dispositions particulières	Détruire les déchets suivant la législation nationale ou locale en vigueur. Faire mention de la présence d'acide fluozirconique dans les déchets et des précautions de manipulation.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Rail/Route (RID/ADR) : Nom d'expédition : Liquide inorganique corrosif, acide, nsa (Acide fluozirconique 50 %)

N°ONU	326 4
Classe	8
Etiquetage	8 - corrosif
Groupe	II

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Etiquetage SGH**

Pictogrammes de danger : GHS05, GHS07

Mention d'avertissement : **Danger**



Conseil de prudence :

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant Plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P309+P311 : EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage CE

Classification/Symboles

Corrosif

**Corrosif**

Phrases R

R34 Provoque des brûlures

Phrases S

S 7/9 Maintenir des emballages bien fermés et dans un local bien ventilé

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S 36/37/39 Porter de vêtements de protection adéquats, gants, protection des yeux et faciale

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Se conformer aux dispositions nationales applicables à l'acide fluozirconique et aux fluorures.

16- AUTRES INFORMATIONS

Transport

ADR 2009

Etablie par

Laboratoire SODEREC

Date de la précédente version : 29/03/10

N.B : Les modifications de la présente version apparaissent en grisé

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.